

Les tendances:

Nous avons assisté à un regain de vigueur dans le mouvement coopératif depuis la fusion des institutions coopératives centrales en 1922, et par la suite, de l'affiliation d'un nombre important de coopératives locales.

Mais il semble que l'idée coopérative s'est développée plus vite encore que ne l'avaient prévu ceux qui ont lancé le mouvement dans notre province. Aussi bien, la Fédérée a-t-elle été obligée d'agrandir ses cadres, d'ouvrir de nouveaux départements nombreux. Dans bien des cas, il a fallu renoncer, faute de fonds, à rencontrer des besoins urgents. Dans d'autres cas il a fallu faire vite. La précision des méthodes en a souffert; l'application intégrale des principes a été remise, d'où tatonnements, ajustements.

Il importe d'une part, que les organisateurs, gérants officiers de coopératives s'entendent bien sur la manière d'édifier solidement et dès la fondation, toute nouvelle entreprise coopérative. Se rappeler qu'en cette matière "chaque coup manqué se traduit en un échec de dix ans sans pouvoir recommencer".

Il faut, d'un autre côté, pour assurer la continuité du progrès, que les coopérateurs aient une conception juste de ce qu'est pour eux la coopérative:—

- 1o La coopérative est la propriété des cultivateurs.
- 2o La coopérative est entretenue et supportée *par* les cultivateurs.
- 3o La coopérative opère, achète, vend, *pour* le plus grand bénéfice des cultivateurs.

La coopérative n'est pas là pour "figurer" comme organisme de vente; mais pour vendre ou acheter quelque chose.

Le "vrai" coopérateur ne se contente pas de "servir" de sa coopérative, tout juste assez pour lui permettre de mieux vendre à "d'autres" ses produits. Car il ne peut, sans se faire injure à lui-même, considérer sa coopérative comme un facteur ordinaire" de compétition dans le marché.

La coopérative n'est pas pour le cultivateur une organisation que l'on "fait vivre", un commerçant quel'on "encourage", un intermédiaire à qui l'on donne "sa part".

La coopérative est pour le cultivateur son organisation à lui; elle est un dédoublement de lui-même, de sa volonté, de ses intérêts. C'est à ce titre aussi qu'elle tient à faire valoir ses services auprès de la classe rurale de la province.

Le tout humblement soumis,

J.-BTE CLOUTIER,

Inspecteur de coopératives agricoles.

Québec, le 15 octobre 1927.

LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

L'hon. J.-ED. CARON,
Ministre de l'Agriculture,
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon quatrième rapport annuel de la Coopérative Fédérée de Québec, pour l'année finissant le 31 décembre 1926.

Les opérations de la Coopérative Fédérée augmentent chaque année d'une manière très appréciable. Le chiffre d'affaires, ainsi que le nombre de cultivateurs faisant affaires avec elle démontrent que cette organisation progresse graduellement et qu'elle continue de rendre de précieux services à la classe agricole.

Nos propagandistes ont continué encore cette année leur travail d'éducation coopérative, tant par les nombreuses conférences qu'ils ont données par toute la province que par les visites faites aux gérants des coopératives locales affiliées ou non affiliées. La grande majorité des fabriques de beurre et de fromage ont été visitées et nous devons tenir compte des renseignements que ces hommes ont donnés, en maintes circonstances, dans des démonstrations à domicile sur la préparation, l'empaquetage et l'expédition des produits agricoles destinés aux grands marchés.

Au cours de l'été, quelques-uns de nos propagandistes ont fait un travail considérable pour la consignation des bluets venant de la région du Lac St-Jean.

Les expositions d'agneaux, tenues au commencement de l'automne, ont aussi attiré notre meilleure attention, avec le résultat que nous avons eu une augmentation considérable de consignations dans la région du bas de Québec tout particulièrement.

Le résultat que nous avons obtenu avec l'affiliation des coopératives locales, est dû en grande partie à la surveillance étroite que nos propagandistes leur ont accordée. Les cultivateurs retirent de grands avantages de cette affiliation. Pour le démontrer il suffit de dire que les commissions spéciales payées à ces locales, sur leurs ventes et leurs achats à la Fédérée, ont été d'au delà de 100% plus fortes cette année qu'en 1925. L'année dernière nous avions une trentaine de coopératives affiliées et les commissions spéciales accordées ont été de \$1,131.03, alors qu'en 1926, avec 43 coopératives affiliées, ces commissions ont atteint le chiffre de \$4,685.82. C'est dire que le chiffre d'affaires de ces locales a augmenté considérablement en 1926 et que les cultivateurs en ont bénéficié d'autant.

Nous avons maintenant 43 coopératives locales affiliées, dont les noms suivent:

Coopérative de St-Joseph-d'Alma	Lac St-Jean
“ St-Cœur-de-Marie	“
“ St-Louis-Nazaire	Chicoutimi
“ Ste-Anne-de-Chicoutimi	“
“ St-Henri-Taillon	Lac St-Jean
“ St-Gédéon	“
“ Albanel	“
“ St-Prime	“
“ Roberval	“
“ St-Méthode	“
“ St-Amédée-de-Péribonka	“
“ St-Nazaire-d'Acton	Bagot
“ St-Théodore-d'Acton	“
“ St-Eugène-de-Grantham	Drummond
“ St-Wenceslas	Nicolet
“ St-Célestin	“
“ Gentilly	“
“ Bécancourt	“
“ St-François-du-Lac	Yamaska
“ St-Aimé	Richelieu
“ St-Louis	Lotbinière
“ St-Édouard	“
“ Knowlton	Brome
“ Mansonville	“
“ St-Octave	Matane
“ St-Éloi	Témiscouata
“ St-Martin	Beauce
“ St-Come	“
“ East Broughton	“
“ St-Gédéon	Frontenac
“ St-Prosper	Dorchester
“ Ste-Germaine-Etchemin	“
“ Beauceville	Beauce
“ Ste-Marie-Salomée	Montcalm
“ St-Justin	Maskinongé
“ Vaucluse	L'Assomption
“ L'Assomption	“
“ Papineauville	Papineau
“ St-Félix-de-Valois	Joliette
“ St-Narcisse	Champlain
“ Ste-Anne-de-la-Pérade	“
“ St-Casimir	Portneuf
“ St-Augustin	“

Comme vous pouvez le constater nos propagandistes font un travail d'éducation très appréciable. Il ne faut pas perdre de vue cependant le travail encore considérable à accomplir, et inutile d'ajouter que nos efforts sont con-

sacrés à répandre de plus en plus l'esprit coopératif chez la classe agricole de cette province.

Les chiffres que nous avons donnés plus haut font ressortir la nature du travail que nous avons poursuivi au cours de la dernière année. Nous nous sommes attachés à assurer le bon fonctionnement des coopératives locales déjà affiliées plutôt que d'en augmenter le nombre. Les nouvelles que nous avons acceptées ne l'ont été qu'après une préparation qui nous assure leur bon fonctionnement. Nous avons reçu des demandes de plusieurs paroisses pour organiser ou affilié de nouvelles coopératives locales: nous y répondrons sitôt qu'il y aura possibilité.

DÉPARTEMENT DU BEURRE ET DU FROMAGE

Ce département, le plus important de la Coopérative, est celui auquel nous consacrons le plus d'attention. Nous nous attachons par tous les moyens à augmenter le nombre et la capacité des débouchés et des marchés par lesquels nous pouvons écouter ces produits. Comme le marché anglais est celui où nous vendons le plus facilement nos produits laitiers, nous avons continué notre travail de propagande et de réclame. Les résultats que nous avons obtenus sont des plus encourageants. Notre beurre et notre fromage sont appréciés par le consommateur anglais et les prix que nous obtenons sont des meilleurs; nous avons déjà acquis, sur ce marché, une réputation des plus enviables et nous sommes confiants qu'avec le concours des fabricants, nos produits conserveront et augmenteront même la réputation de qualité qu'ils se sont acquise et qu'ils obtiendront des prix de plus en plus avantageux.

La Coopérative a manipulé 106,932 boîtes de beurre et 235,746 boîtes de fromage au cours de la dernière année. Nous constatons une amélioration sensible dans la qualité des produits que nous recevons. Plus de beurre pasteurisé nous est envoyé; nous en recevions 7½% de plus en 1926 qu'en 1925: 60% du total reçu était du beurre pasteurisé No 1. Il en est de même pour le fromage pour lequel nous remarquons une augmentation de 5% en faveur de celui de No 1 dont le pourcentage a été de 82¾% de la quantité que nous avons manipulée.

Nous attribuons cette amélioration de la qualité de nos produits à la campagne que nous poursuivons très activement par nos rapports éducatifs. Le classificateur-surveillant que le ministère de l'Agriculture a nommé pour surveiller les expéditions qui sont faites à la Coopérative, ne néglige rien pour aider les fabricants. Il envoie à chaque expéditeur un rapport éducatif sur chaque lot de beurre et de fromage qu'on nous consigne. Le fabricant reçoit ainsi toutes les indications et les conseils dont il peut avoir besoin pour améliorer la qualité de ses produits et pour corriger les défauts que peuvent présenter son beurre ou son fromage.

Ce travail d'éducation, nous le poursuivons aussi par des articles et des circulaires sur la fabrication, ainsi que par un concours que nous avons organisé entre tous les fabricants expédiant à la Coopérative. Nous parvenons par ces moyens à stimuler et à encourager la fabrication d'un produit de meilleure qualité et d'une uniformité plus égale.

784 fabriques ont expédié à la Coopérative: 260 fabriques de beurre, 453 de fromage et 71 fabriques combinées. Sur ce nombre, 138 ont expédié du beurre pasteurisé: c'est une augmentation de 32 sur l'an dernier. Le beurre pasteurisé a été payé un sou de plus que le beurre No 1 non pasteurisé. Comme la pasteurisation est de nature à aider à la conservation du beurre, il se fait sentir une forte demande pour le produit pasteurisé et les fabricants se rendent de plus en plus compte des avantages que présente l'installation d'un pasteurisateur. Nous conseillons fortement la chose, car ce serait de nature à augmenter la bonne renommée de nos produits sur les marchés étrangers.

ANIMAUX VIVANTS ET ABATTUS

La vente des animaux en coopération a fait de grands progrès au cours de la dernière année. Nous constatons une augmentation de 23.63% dans le nombre des expéditions qui ont été faites à la Coopérative. Nous attribuons ceci à la satisfaction que nous donnons à nos expéditeurs, ainsi qu'au travail de propagande de notre département de publicité. Le concours des agronomes et des propagandistes en industrie animale a été également un des facteurs qui ont encouragé cette vente en coopération.

Il vaut d'être noté que bien que la production des agneaux ait diminué dans la Province, ce sont justement les consignations d'agneaux qui ont le plus augmenté pendant la dernière année. Nous nous sommes fait représenter à chacune des expositions de moutons et de porcs qui se sont tenues dans la province, et les prix que nous avons payés ont été de un sou par livre plus élevés que ceux que les cultivateurs auraient pu obtenir sans nous.

Les fortes quantités d'animaux dont nous avons disposé, l'amélioration de la qualité et les bonnes relations que nous avons entretenues avec les maisons de salaison de Montréal, Toronto, New-York, etc., nous ont permis d'obtenir les plus hauts prix du marché.

Quant à ce qui concerne les animaux abattus, porcs, veaux, agneaux, etc., l'augmentation des consignations montre clairement que nous avons donné satisfaction à nos consignateurs.

Par suite d'un printemps tardif et froid, peu favorable à l'incubation, la production des volailles a été inférieure à celle de l'année précédente.

Les consignations de dindons ont augmenté très sensiblement au cours de la dernière année. Les prix retournés par la Coopérative ont été plus forts que ceux retournés par les commerçants. Des différences de 4, 5, 6 sous et même

plus étaient remarquées. Nous avons organisé des expéditions de dindons dans le comté de Dorchester, en plus de celles de Charlevoix.

Afin d'ouvrir de nouveaux débouchés à ces produits, nous avons organisé des ventes sur le marché américain, au mois de novembre, à l'occasion du "Thanksgiving Day". Nous devons ajouter que les résultats ont été des plus encourageants, car nous avons obtenu des prix avantageux pour les producteurs.

Il y a une amélioration considérable dans la qualité des animaux que l'on nous envoie. Ceci est surtout remarqué pour la volaille, les porcs et les agneaux. La campagne que nous poursuivons dans ce sens donne des résultats pratiques qui ont leur répercussion sur les prix obtenus. L'emballage et la préparation contribuent également à faciliter la vente des animaux abattus et sont deux facteurs qui jouent un des rôles les plus importants auprès du consommateur.

Le tableau suivant donnera une idée des opérations de ce département:

	1925		1926		Pourcentage
	Têtes	Pesanteur	Têtes	Pesanteur	
Animaux vivants.....	24,890	3,300,363 lbs	32,595	3,733,140 lbs	23.63%
Animaux abattus.....	7,240	786,016 "	8,550	855,458 "	15.32%
Volailles vivantes et abattues...	114,812	590,277 "	106,052	558,593 "	6.98%

VENTES A LA VILLE (produits de ferme).

En général, nous notons une augmentation assez sensible pour les divers produits manipulés par ce département au cours de la dernière année.

Les réceptions d'oeufs augmentent de jour en jour et nous devons dire que l'affiliation des coopératives locales y a beaucoup contribué. Les quantités que nous recevons ne sont pas encore assez nombreuses pour satisfaire à la demande de notre clientèle, particulièrement pendant la saison d'hiver. De là l'importance pour les cultivateurs d'augmenter leur production et de s'organiser pour la vente en coopération. Nos propagandistes font un excellent travail dans ce sens et nous constatons les effets de leurs efforts d'année en année.

La production du miel, en 1926, dû à la mauvaise température, a été inférieure à celle de l'anée 1925; c'est ce qui explique la diminution de nos réceptions.

Nous avons placé, au cours de l'année, quelques milliers de livres de miel sur le marché anglais. Les acheteurs ont été entièrement satisfaits de la qualité de ce miel. Nous parvenons à obtenir des prix satisfaisants pour notre miel, malgré la très forte concurrence que nous subissons de la part des miels étrangers. Mais si nous voulons maintenir la vente de notre miel, nous devrons

recourir à la publicité et à l'annonce, car nos rivaux ne négligent rien sous ce rapport et s'ils réussissent à vendre leur miel, c'est uniquement dû à leur publicité, car leur miel est de beaucoup inférieur au nôtre.

Nous avons reçu une très forte quantité de sirop d'érable, soit 76% de plus que l'an dernier. La majeure partie nous fut envoyée par l'Association des Producteurs de sucre et de sirop d'érable. Cette association nous a fourni un sirop de bonne qualité, bien empaqueté, pour lequel nous avons obtenu des prix très avantageux.

Les tomates et le blé-d'Inde sont les deux principales espèces de conserves dont nous avons fait la vente. La récolte de ces deux produits a été environ 30% moins forte que celle de l'an dernier.

Nous constatons une grande amélioration dans la qualité des produits qui nous sont consignés, mais il y a encore place pour du progrès. Le travail des officiers du Ministère, préposés à cette industrie, est des plus appréciable et permet d'espérer que nous arriverons à obtenir bientôt un produit parfait.

Ainsi que nous le remarquions pour le miel, nous devrons recourir à la publicité si nous voulons écouter la production des conserves alimentaires qui augmente d'année en année.

Nous avons également vendu pour nos membres divers produits, tels que fèves, pois, patates, tabac, etc., et nous sommes heureux de constater une augmentation constante dans la réception de ces divers produits.

VENTES A LA CAMPAGNE

Nous signalons avec plaisir une augmentation générale du chiffre d'affaires pour presque toutes les marchandises dont nous disposons. Ainsi, dans les grains alimentaires, il y a une augmentation d'environ 160 chars (78,652 sacs) sur le montant des affaires de l'an dernier, ce qui représente à peu près 40%; nos ventes de peintures préparées ont augmenté dans la même proportion; il en est de même pour nos insecticides.

Ceci démontre que nos efforts, en tout temps de l'année, pour donner à nos sociétaires et à la classe agricole en général un service courtois et irréprochable, ont été appréciés. Si l'on pouvait calculer le montant d'argent que la Coopérative Féderée fait épargner aux cultivateurs de la province de Québec dans le cours d'une année, sur leurs achats d'engrais alimentaires, farine, insecticides, broche à clôture, peintures, etc., on arriverait à un chiffre fabuleux.

Pour avoir une idée de l'énorme somme d'argent que cette économie représente, il suffit de se rappeler que nos bas prix ne protègent pas seulement ceux qui font leur achats par l'entremise de la Coopérative, mais aussi tous les cultivateurs de la Province, puisque la plupart ne consentent à acheter ailleurs qu'à la condition de ne pas payer plus cher qu'à la Coopérative. En d'autres termes, la plupart des cultivateurs se basent sur les prix de la Coopérative pour faire leurs achats.

DÉPARTEMENT DU POISSON

Ce département, quoiqu'organisé depuis trois ans seulement, fonctionne très bien et rend d'énormes services à nos pêcheurs de la Gaspésie. Pour le poisson comme pour tous les autres produits que nous manipulons, il est important que nous fournissons à nos clients un produit de qualité aussi uniforme que possible; c'est pourquoi nous leur imposons une classification sévère.

La production a souffert de la température qui a été tout à fait défavorable pour la pêche en 1926. La pluie a causé beaucoup de retards surtout pour la morue séchée, et le printemps tardif a occasionné une diminution de 30% dans la pêche du saumon.

Nous avons reçu en tout 855,645 livres de poisson reparties comme suit:

Morue séchée.....	633,424 lbs
Morue salée.....	35,420 "
Saumon frais.....	127,500 "
Homard.....	5,450 "
Maquereau frais.....	2,000 "
Eperlan.....	25,840 "
Péttoncles.....	1,605 gallons
Huile de foie de morue.....	2,467 "

En somme, la quantité de poisson reçu est moindre que celle de l'an dernier, mais par contre, la qualité s'est de beaucoup améliorée. Nous avons de ce fait affermi notre bonne réputation vis-à-vis nos acheteurs.

SUCCURSALES ET ENTREPÔTS

Entrepôt de Ste-Rosalie Jct. (Grains de semences).

Les résultats de l'année dernière ont été très satisfaisants. Les bénéfices nets, comparés au chiffre d'affaires, ne sont pas très considérables; cela est dû à deux causes principales:

1. L'établissement des prix de vente à leur minimum possible. Nous désirons mettre les grains et les graines de semence à la disposition des cultivateurs au plus bas prix possible; cela a pour but de les induire à n'employer que des semences bien préparées;

2. L'escompte généreux accordé aux coopératives locales, lequel se monte à \$3,090.67 pour le dernier exercice.

Il y a eu plus de 400,000 livres de grain de nettoyé pour les cultivateurs établis dans le voisinage de nos entrepôts de Ste-Rosalie. Il est reconnu que le rendement, dans cette région, est sensiblement supérieur à ce qu'il était avant la fondation de notre établissement. Il est très difficile d'évaluer en dollars tout le bien que la Coopérative fait par la vente de même que par le nettoyage

des grains. Si la chose était possible les chiffres que nous obtiendrions seraient des plus éloquents.

Les cultivateurs reconnaissent les efforts que nous avons faits pour leur fournir des engrains chimiques à de bas prix et ils ne nous ménagent pas leur encouragement; nos ventes augmentent d'année en année.

Une augmentation considérable est à remarquer dans la vente de la ficelle d'engerbage. Nous nous sommes efforcés de ne vendre que celle de qualité supérieure, n'hésitant pas à payer une prime pour nous la procurer, sans égard pour les plus grands profits que nous aurions pu réaliser en vendant une ficelle de moindre qualité.

Nous sommes parvenus à populariser les marques de commerce "Rosalie" et "La Reine". La grande faveur que leur accordent les cultivateurs est une preuve de la haute sélection que nous avons pu donner aux grains qui portent ce nom. Dans ce travail nous sommes redevables au département de l'Agriculture de Québec pour les services rendus par la ferme de multiplication. Les semences qui s'y produisent forment la souche d'élite de nos meilleurs grains.

D'après notre opinion, aucun cultivateur ne devrait semer de grains provenant d'ailleurs que la province de Québec, lorsqu'il y a possibilité de s'en procurer chez nous. La plupart des mauvaises herbes sont propagées par ces semences que l'on fait venir de l'extérieur.

Les profits nets de l'année 1926 ont été de \$3,648.10, et les pertes faites sur les semences ont été de \$3,501.90. C'est-à-dire que s'il n'y avait pas eu de pertes sur les grains de semences, les profits auraient été de \$7,150.00 au lieu de \$3,648.10. Ces chiffres établissent clairement que la Coopérative fait des sacrifices, même à prix d'argent, pour livrer aux cultivateurs des bons grains de semence, à un prix réduit autant que possible.

SUCCURSALE DE QUÉBEC

La succursale de Québec est devenue la maison de confiance des cultivateurs. Ces derniers nous sont reconnaissants de l'aide que nous leur donnons dans la vente de leurs produits et nous font de nombreuses et de fortes consignations. La plupart des consignations nous arrivent par automobiles des comtés avoisinant Québec. Nous croyons avoir réussi à toujours retourner aux cultivateurs le plus haut prix du marché local pour leurs produits.

La popularité dont jouit notre succursale de Québec auprès des maisons de gros de Québec, des épiciers et des bouchers est une preuve des succès qu'elle remporte. Malgré le peu d'années d'existence de cette succursale, nous sommes actuellement en position de dire qu'elle est la plus forte maison à Québec dans le commerce des viandes abattues, exception faite du bœuf que nous ne manipulons pas. Quant au beurre et aux œufs, nous nous classons facilement en deuxième parmi les douze principales maisons de gros qui font la vente de ces produits à Québec.

RAPPORT DU MINISTRE

Les quelques chiffres suivants donneront une idée sur les opérations de cette succursale au cours de la dernière année, en comparaison avec les années précédentes:

	1924	1925	1926
Beurre	\$ 178,981.72	\$ 273,161.82	\$ 390,604.59
	513,372 lbs	737,348 lbs	1,111,187 lbs
Lards, agneaux, veaux	\$ 61,445.36	\$ 147,483.29	\$ 211,685.82
Œufs	6,912 boîtes	5,528 boîtes	8,919 boîtes
Chiffre d'affaires	\$ 360,105.05	\$ 582,364.52	\$ 843,995.23
Bénéfices	\$ 1,330.68	\$ 3,075.46	\$ 5,024.48

ABATTOIR DE PRINCEVILLE

Le chiffre d'affaires de l'abattoir de Princeville, qui était de \$226,170.18 en 1925, a atteint cette année le montant de \$266,589.91 soit une augmentation de \$40,419.73. Les consignations faites aux entrepôts de Montréal, au nom des cultivateurs, n'entrent pas dans ces chiffres.

Un bon travail a été fait cette année en vue d'ouvrir de nouveaux marchés loraux avantageux pour l'écoulement des produits qui nous sont confiés. Après Victoriaville, Asbestos, etc., nous avons travaillé, et non sans succès, à nous faire une clientèle à Trois-Rivières, ce que nous comptons comme un actif pour cette succursale.

L'augmentation constante du volume d'affaires de l'abattoir de Princeville prouve que les cultivateurs apprécient toujours davantage les bienfaits de la coopération.

LAITERIE DE LA COOPÉRATIVE

La laiterie de la Coopérative Fédérée opère particulièrement pour l'écoulement du lait provenant d'un groupe de cultivateurs de la région de Montréal.

Une surveillance étroite est exercée chez les producteurs afin de s'assurer un lait de toute première qualité. Nos efforts ne sont certainement pas vains, car le lait que nous distribuons est reconnu par les autorités du bureau d'hygiène comme l'un des meilleurs distribués dans la ville de Montréal. Aussi, la bonne réputation déjà acquise nous assure une clientèle choisie qui augmente continuellement.

En outre du lait, la Laiterie de la Coopérative distribue également la crème, les œufs et le beurre "Fédérée" dont la réputation n'est plus à faire.

Comme dans les autres départements de la Coopérative, nous constatons, d'année en année, des progrès sensibles dans les opérations de notre laiterie.

SUCCURSALES D'HÉBERTVILLE STATION ET DE ST-FÉLICIEN

Aucune nouvelle coopérative n'a été formée dans ce district au cours de l'année 1926, mais par contre, il nous fait plaisir de noter des augmentations

dans le chiffre d'affaires. Celle d'Hébertville, avec les coopératives locales qui en dépendent, montre une augmentation de près de \$17,000.00. Toutes les sociétés dépendant de cette succursale fonctionnent très bien. Ce sont les locales connues sous les noms de St-Joseph d'Alma, St-Gédéon, St-Cœur-de-Marie, St-Henri-Taillon et St-Nazaire.

Le chiffre d'affaires de la succursale de St-Félicien a également une augmentation sur le chiffre de 1925, soit au delà de \$22,000.00. La locale de St-Prime a largement contribué aux affaires de cette dernière succursale.

La construction du chemin de fer projeté autour du Lac St-Jean nous permettra de donner une attention plus suivie à la Société de St-Amédée-de-Féribonka qui est trop éloignée des communications. La réalisation de cette voie de communication nous permettra aussi de fonder à Normandin une société coopérative, car nous considérons que c'est l'endroit idéal pour faire un succès d'une coopérative locale.

Au cours de l'année nous avons assisté à plusieurs expositions d'agneaux et la présence du représentant de la Coopérative, à ces expositions, a été très appréciée par les cultivateurs qui ont eu l'avantage d'obtenir, de ce fait, les plus hauts prix du marché.

Les fabriques de beurre et de fromage ont également reçu une attention spéciale de la part de notre représentant et nous sommes heureux de déclarer que la grande majorité des fabriques de ce district ont consigné leurs produits à la Coopérative Fédérée.

Pour ce qui regarde le district de Chicoutimi, nous ne doutons pas que le maintien d'un voyageur sur ce terrain a contribué largement à l'ouverture d'un nouveau débouché pour tous les produits dont nous pouvons disposer, et que l'optimisme démontré au début a été avantageusement confirmé par une augmentation dans les ventes.

BLUETS DU LAC ST-JEAN

Au courant de l'été 1923, les RR. PP. Trappistes de Mistassini, comté Lac St-Jean, nous sollicitaient pour prendre charge de la distribution des bluets qu'ils mettaient en conserve. Comme la demande sur les marchés de Montréal était devenue bien restreinte, dû à la mauvaise qualité des bluets empaquetés par diverses compagnies, nous avons eu beaucoup de difficultés à créer une nouvelle demande pour les bluets, même pour ceux mis en conserves par les Pères Trappistes, qui étaient pourtant de qualité bien supérieure.

En 1925, après avoir nommé un représentant aux Etats-Unis et avoir distribué de nombreux échantillons dans les principales villes, nous avons réussi à attirer l'attention des gros acheteurs américains sur la qualité des bluets empaquetés par les Pères Trappistes.

C'est seulement à la fin de la saison de 1926 que nous avons eu des com-

mandes considérables de la part de ces acheteurs étrangers, dû à la qualité de la marchandise que nous leur avions fournie en 1925.

Ayant aussi reçu des commandes pour des bluets en nature, l'administration de la Coopérative, sur la demande de plusieurs des intéressés, cueilleurs de bluets, a décidé d'organiser un département pour la vente des bluets en coopération.

Nous avons confirmé une certaine quantité de commandes en s'appuyant sur la promesse des cueilleurs de nous livrer toute leur cueillette de la saison de 1926, et, à cet effet, nous leur garantissons, dès le début de la saison, un prix qui était de 25% plus élevé que celui payé jusqu'aujourd'hui pour ce produit.

Naturellement, la même lutte qui se fait contre nous, lorsque nous organisons un nouveau département, se fit sentir, c'est-à-dire que les commerçants élevaient leur prix et peu leur importait de perdre de l'argent durant une saison espérant par là nous faire disparaître et reprendre, dans l'avenir, les pertes subies durant la présente saison. Cependant un bon nombre de cueilleurs ont compris les avantages de la coopération et ont respecté leur contrat.

Nous avons distribué, cette année, au delà de 20 chars de bluets, soit en conserve ou en nature. Si tous les cueilleurs du Lac St-Jean voulaient s'unir pour nous confier la vente de leurs bluets et suivre nos instructions quant à la classification et l'empaquetage, nous serions en mesure de garantir pour l'avenir, des prix beaucoup plus élevés, ce qui sera tout à l'avantage des cultivateurs de cette région.

SUCCURSALE DE WATERLOO

Nous avons à cet endroit un entrepôt pour la distribution de différentes denrées aux cultivateurs de cette région. Notre gérant fait en même temps un travail de propagande coopérative des plus appréciables.

Le chiffre d'affaires de cette succursale a été de \$139,887.36 en 1926, soit une augmentation sur 1925, d'au-delà de \$8000.00.

Le présent rapport est suivi d'un tableau comparatif des quantités des divers produits manipulés durant les années 1925 et 1926. Je fais suivre également ce tableau du bilan de la Coopérative Fédérée, au 31 décembre 1926.

La Coopérative Fédérée de Québec, ses membres, ainsi que moi-même, vous sont redevables dans une grande mesure pour les heureux résultats que notre société a obtenus en 1926 et par le passé.

L'appui et l'encouragement, que vous nous avez accordés, constituent un actif dont nous avons bénéficié et qui vous donne droit à notre reconnaissance.

Le tout humblement soumis,

J.-ARTHUR PAQUET,

Président du Conseil Exécutif.

* * *

QUANTITÉS DES PRINCIPAUX PRODUITS REÇUS PAR LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

	1925	1926
Beurre.....	121,040	106,932 boîtes
Fromage.....	260,236	235,746 boîtes
Oeufs.....	277,020	312,641 dozs
Animaux vivants.....	24,890	32,595 têtes
Veaux abattus.....	2,741	3,401 têtes
Agneaux abattus.....	856	889 têtes
Lards, carcasses.....	3,643	4,260 têtes
Viandes préparées.....	277,387	195,426 lbs
Peaux.....	1,090	414 peaux
Miel.....	192,049	113,082 lbs
Poisson.....	1,145,010	855,645 lbs
Sucre d'érable.....	125,218	122,199 lbs
Sirop d'érable.....	2,728	4,791 gall.
Grains (vendus).....	14,831,900	28,514,756 lbs
Patates.....	867,621	123,005 lbs
Conсерves.....	19,856	15,458 dozs
Volailles vivantes et abattues.....	590,277	558,593 lbs

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1926

ACTIF

<i>Courant:</i>	
En caisse et en banque.....	\$ 140,928.56
Débiteurs: Comptes recevables. \$ 292,758.58	
Dépôts et placements. 2,822.62	
	\$ 295,581.20
Billets recevables.....	7,424.41
Actionnaires: solde de souscriptions.....	7,182.99
Inventaire : marchandises.....	235,717.15
	\$ 686,834.31

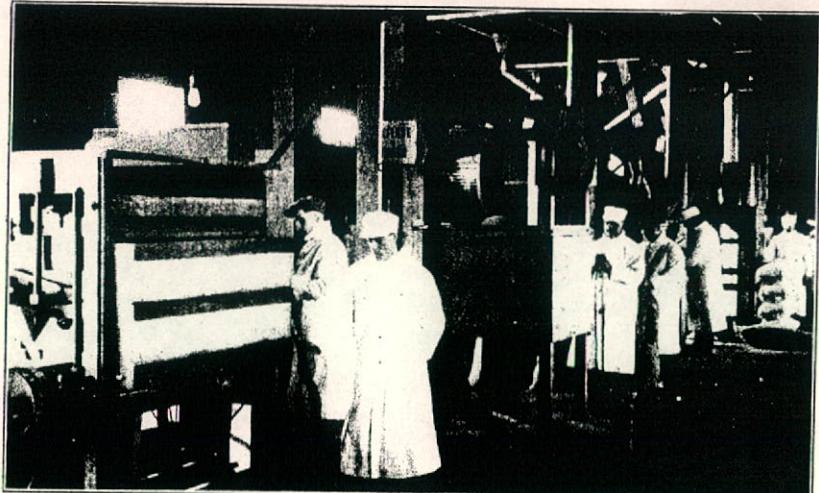
Immobilisé:

Immeubles.....	\$ 293,665.53
Ameublement, machines, outillage.....	98,231.73
Automobiles, chevaux, voitures.....	18,803.21

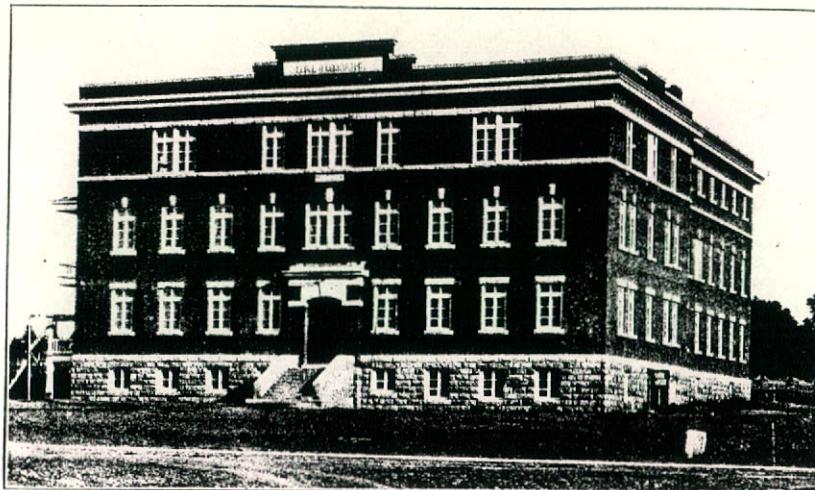
Dépenses différées: Assurances à courir, papeterie, taxes, etc	22,619.84
Enregistrement de marques, etc	33,000.00
	\$1,153,154.62



Exposition à Londres, en Angleterre, des principaux produits agricoles de la province de Québec, par la Coopérative Fédérée de Québec.



Le nettoyage des grains de semence à l'entrepôt de la Société Coopérative Fédérée, à Ste-Rosalie Jct, cité Bagot.



École Moyenne d'Agriculture de Rimouski.—Première école du genre, ouverte en septembre 1926.



A l'Orphelinat agricole de Vauvert, comté Lac St-Jean.

PASSIF

Courant:

Chèques non présentés à la banque.....	\$ 140,130.16
Comptes payables.....	45,045.46
Emprunts à la banque.....	359,245.51
	\$ 544,421.13
Hypothèque sur immeubles.....	18,000.00
Balance prix d'achat (Entrepôts à Québec)	40,000.00
Emprunts à longs termes.....	83,504.46
	141,504.46
Réserve générale.....	181,935.82
Capital-Actions souscrit.....	254,810.50
Profits et pertes—Surplus au 31 décembre 1926.....	30,482.71
	\$1,153,154.62

Vérifié et certifié conforme aux livres de la succursale de Montréal et de la Laiterie, ainsi qu'aux bilans des succursales de Québec, Ste-Rosalie, Princeville, Hébertville, Waterloo et St-Félicien. Les inventaires ont été acceptés tels que certifiés par les officiers de la Coopérative.

(Signé) VICTOR PELLETIER, L. A.

Vérificateur.

Contresigné pour les administrateurs.

(Signé) J.-M. Paquette.

